

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL565

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 37

À l'alinéa 2, après le mot :

« publier »,

supprimer le signe :

« , »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.